



SANTÉ

Soigner et prendre soin



COMPTE-RENDU

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

19 juin 2024

LNA SANTE
Société anonyme au capital de 21 418 832 euros
Siège social : 7 boulevard Auguste Priou
44120 VERTOU
388 359 531 RCS NANTES

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 19 JUIN 2024

L'Assemblée Générale Mixte de LNA Santé s'est tenue le 19 juin 2024 au siège social de la Société, 7 boulevard Auguste Priou à VERTOU (44120), sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Siret, en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

L'Assemblée Générale s'est tenue en présentiel et le quorum légal, établi à 25 % des actions ayant le droit de vote (soit 2 556 978 actions)¹, a été atteint avec 6 188 902 actions pour 317 actionnaires, soit 60,509 % des actions ayant le droit de vote.

Monsieur Jean-Paul Siret, Président du Conseil d'administration, a ouvert l'Assemblée Générale.

Il a été procédé à la constitution du bureau : Monsieur Damien Billard, Directeur Général Délégué, et Monsieur Franck Lebon ont été désignés en qualité de scrutateurs, fonction qu'ils ont acceptée, représentant ainsi les actionnaires disposant du plus grand nombre de droits de vote à savoir, respectivement la société Nobinvest 2A et la société LNA Ensemble.

Monsieur Pierre Imbrecht, Directeur Juridique Groupe, qui a été désigné comme secrétaire de cette Assemblée, a fait état du quorum atteint par les votes à distance préalablement à l'Assemblée Générale. Il a rappelé la mise à disposition aux actionnaires, au siège social, sur demande ou sur le site internet de la Société, de tous les documents et renseignements légaux.

Monsieur Willy Siret, Directeur Général, a ensuite présenté l'évolution du Groupe en termes de nombre d'établissements, de collaborateurs et de patients accueillis au sein des établissements. Il a rappelé également les valeurs fondamentales du Groupe, ses principes de gestion et de gouvernance.

Monsieur Willy Siret a également présenté les principaux faits et évolutions marquants de l'année 2023 :

- le passage au statut de société à mission en juin 2023 et création d'un Comité de mission composé d'experts dont la diversité des profils représente l'ensemble des parties prenantes de LNA Santé et couvre des thématiques et expertises différentes ;
- LNA Santé continue de développer sa forte expertise humaine, médicale et technique : des plateaux techniques de réadaptation spécialisés avec 90 % des lits et places spécialisés en SMR, forte médicalisation des Ehpad et positionnement de référent dans la prise en charge de la maladie d'Alzheimer, etc. ;
- l'évolution des projets médicaux, avec notamment le développement d'alternatives à l'hospitalisation et l'hébergement complet via l'hôpital de jour, l'hospitalisation à domicile, l'hébergement temporaire et l'accueil de jour ; A ce sujet, Monsieur Willy Siret a évoqué la possibilité d'opportunités de déploiement sur le territoire pour l'hospitalisation à domicile, ainsi que la reprise d'un établissement d'hospitalisation à domicile situé à Angers et ses environs au 31 mai 2024 ;
- l'obtention de la labellisation « centre de ressources territoriaux » pour trois de nos établissements ;
- la confirmation de notre maîtrise de la chaîne immobilière avec des experts internes.

¹ pour les résolutions relevant de l'assemblée générale extraordinaire sur première convocation

Monsieur Damien Billard, Directeur Général Délégué, a ensuite présenté le rapport de gestion, détaillant ainsi la performance de LNA Santé lors de l'exercice 2023 à travers quelques indicateurs clés extra-financiers et les résultats consolidés.

Il a notamment évoqué un environnement contraignant : la persistance d'une inflation élevée en 2023, une campagne tarifaire sous-financée en Ehpad et SMR et une hausse des taux d'intérêt. Malgré cette situation défavorable, Monsieur Damien Billard a précisé que LNA Santé a atteint les objectifs fixés pour cet exercice, avec une croissance organique de l'activité proche de 6% conforme à la guidance, une marge d'EBITDA qui a bien absorbé le pic de l'inflation en concédant un léger repli de -38 pb comme attendu, et un résultat net du secteur Exploitation solide à 27,6 m€.

Monsieur Damien Billard a précisé que la priorité demeure le maintien des occupations à un bon niveau, la poursuite de la transformation du parc de nos établissements et la maîtrise de nos flux de trésorerie afin de conforter la capacité d'investissement de LNA au regard des perspectives de développement de chacun de ses métiers.

A la suite du bilan financier, Monsieur Willy Siret a évoqué les perspectives et les choix stratégiques du Groupe. Il a évoqué le projet stratégique Grandir Ensemble 3 à horizon 2028, et l'avancée de ses 6 axes stratégiques :

1. Positionner la personne fragilisée et ses proches aidants comme des partenaires, au centre de nos organisations et de nos offres.
2. Devenir l'employeur de référence des professionnels de santé.
3. Améliorer l'efficacité et la capacité d'adaptation de nos organisations.
4. Accélérer notre dynamique d'exploration et d'innovation.
5. Réussir notre développement territorial en France et en Europe.
6. Réduire notre empreinte carbone.

Monsieur Willy Siret a souligné que les axes stratégiques de Grandir Ensemble 3 sont en cohérence avec les engagements à long terme de la société à mission.

La parole a ensuite été donnée à Monsieur Vincent Broyé et Madame Françoise Grimaud, Commissaires aux comptes, pour présenter leurs rapports sur les comptes consolidés et annuels pour l'année 2023.

Puis, les résolutions ont été mises aux votes. Il en résulte que l'Assemblée Générale Mixte a adopté la totalité des 18 résolutions ordinaires et des 15 résolutions extraordinaires proposées par le Conseil d'administration.

Elle a approuvé l'ensemble des résolutions soumises à son vote, et notamment :

- les comptes sociaux et consolidés 2023, l'affectation des résultats correspondants et la distribution au titre de 2023 d'un dividende de 0,60 € par action,
- le non-renouvellement du mandat d'un Administrateur,
- la nomination d'un Administrateur,
- la nomination de la société KPMG en qualité de commissaire aux comptes chargé de la certification des informations en matière de durabilité ,
- la décision de fixer à 151 000 euros la rémunération globale allouée au Conseil d'administration pour l'exercice 2024,
- la politique de rémunération des Administrateurs, du Président du Conseil d'administration, du Directeur Général et du Directeur Général Délégué au titre de l'exercice 2024, ainsi que les éléments de rémunérations attribués ou versés au titre de 2023 à Monsieur Jean-Paul Siret, Président du Conseil d'administration, à Monsieur Willy Siret, Directeur Général et à Monsieur Damien Billard, Directeur Général Délégué,
- le renouvellement de l'autorisation du rachat par la Société de ses propres actions,
- l'ensemble des délégations financières,

- la modification de l'article 19 des statuts de la Société relatif au nombre de membres du Comité de mission.

Les résultats complets des votes seront disponibles sur le site internet <https://www.lna-sante.com/finance/assemblee-generale/>.

La séance a été levée à 18h00.